

Deux maîtres dans la classe

L'intégration d'élèves à besoins particuliers dans les classes est souvent l'occasion de mettre en place des pratiques de coenseignement entre un enseignant ordinaire et un autre spécialisé. Quelques études, au Québec et en Belgique, proposent des premiers bilans, qui incitent à généraliser ce type de dispositif.

L'introduction du coenseignement au sein des classes régulières est relativement récente. Elle est favorisée par le développement de l'inclusion en enseignement ordinaire des enfants à besoins spécifiques (handicap, troubles ou difficultés d'apprentissage). En effet, nous constatons que le rôle de l'enseignant spécialisé (qu'on nomme au Québec orthopédagogue) s'est graduellement élargi, allant vers une collaboration de plus en plus étroite avec l'enseignant ordinaire. Alors que le travail orthopédagogique était auparavant perçu comme une différenciation accordée à l'extérieur de l'école ou de la classe ordinaire, il s'effectue maintenant de plus en plus au sein même du groupe classe. Ce type de dispositif utilise ainsi les ressources autrefois attribuées aux dispositifs de différenciation institutionnelle comme les classes spéciales, pour mettre en place une différenciation pédagogique au sein de classes ordinaires.

UN PARTAGE

²Déjà en 1995, le *National Center on Educational Restructuring and Inclusion* relevait qu'aux États-Unis, le coenseignement entre un enseignant ordinaire et un orthopédagogue est, dans les dispositifs inclusifs, le modèle d'organisation des services le plus utilisé. Au Québec, à ce jour, 50 % des écoles utilisent ce type de fonctionnement quelques heures par semaine, dans quelques classes. Il est cependant nettement plus rare de rencontrer un coenseignement permanent ou couvrant la majeure partie de l'horaire hebdomadaire.

Le coenseignement peut se définir comme un travail pédagogique en commun, dans un même groupe, temps et espace, de deux ou de plusieurs enseignants qui partagent les responsabilités éducatives pour atteindre des objectifs spécifiques. Cette collaboration peut se mettre en place à temps partiel ou à temps complet. Différentes grandes configurations du coenseignement structurent le travail des professionnels : l'un enseigne et l'autre observe, l'un apporte un enseignement de soutien, chacun effectue un enseignement parallèle, un enseignement en ateliers, un enseignement alternatif et un enseignement partagé. Chacune de ces configurations présente des avantages et des inconvénients, de sorte qu'il faut effectuer des choix selon les besoins des élèves et le contexte de la classe, mais également selon le degré de maturité de la relation professionnelle et humaine entre coenseignants.

QUELS BÉNÉFICES ?

Différentes recherches menées depuis la fin des années 90 montrent que le coenseignement offre l'avantage de réduire le nombre d'élèves par enseignant, pour permettre à ceux-ci d'interagir plus souvent avec les élèves en difficulté et de leur fournir un enseignement individualisé et intensif, ce qui constitue un aspect d'un enseignement spécialisé, tout en étant moins stigmatisant. Les élèves estiment recevoir plus d'aide, bénéficier d'approches et de styles d'enseignement différents et obtenir de meilleurs résultats.

On possède encore peu de preuves scientifiques démontrant l'efficacité de ce type d'organisation par rapport à d'autres. Toutefois, une étude réalisée en 2002 a comparé deux dispositifs intégratifs destinés à des groupes d'élèves ayant des difficultés ou troubles d'apprentissage : l'un en inclusion avec du coenseignement et l'autre en classe-ressource. Elle révèle que les élèves inclus obtiennent des résultats meilleurs que les autres en langue maternelle, mathématiques et sciences. En particulier, dans le secondaire, on remarque une influence significative du coenseignement en mathématiques et en estime de soi, mais pas en rédaction pour des élèves ayant des troubles d'apprentissage. Il semblerait par ailleurs que le coenseignement bénéficie également aux élèves qui ne présentent pas de difficulté particulière.

L'analyse de trente-deux enquêtes qualitatives de coenseignement dans les classes d'inclusion réalisée en 2007 conclut que les enseignants soutiennent le coenseignement, bien que des besoins importants, auxquels il faut prendre garde, aient été identifiés, en particulier la nécessité de prévoir du temps pour la planification, le niveau de compétences des élèves et la formation des coenseignants. Il est à noter que bon nombre de ces besoins appellent un appui administratif. La configuration dominante a été le coenseignement de soutien, dans des classes caractérisées par un enseignement traditionnel. De plus, l'orthopédagogue oeuvrant au sein d'une classe ordinaire a été souvent observé dans un rôle de subordonné. Des stratégies

veut que l'on évalue la compréhension de l'élève, la façon dont les connaissances acquises font évoluer les connaissances antérieures.

En Communauté française de Belgique, différents acteurs (chercheurs, enseignants, acteurs institutionnels) ont amorcé une réflexion motivée par différents constats : l'enseignement spécialisé pose de lourdes questions éthiques (catégorisation, espérance scolaire, stigmatisation), budgétaires (accroissement de la population concernée, maintien dans les structures spécialisées à long terme), pédagogiques (incapacité de l'enseignement spécialisé et ordinaire à réintégrer ces élèves, gestion de l'hétérogénéité) et politiques (pression des parents, des acteurs, des chercheurs).

Il s'est alors agi de réfléchir aux organisations pédagogiques originales qui permettent de répondre à cette explosion de la population et au manque d'efficacité de l'enseignement spécialisé. Dans ce cadre, un dispositif novateur basé sur l'inclusion groupée, en classe régulière, d'élèves à besoins spécifiques et sur un coenseignement, à temps plein, entre un enseignant ordinaire et un orthopédagogue, a été mis en place à la rentrée 2007. Ce dispositif visait l'inclusion d'élèves présentant des difficultés ou troubles d'apprentissage en première et deuxième années de l'enseignement primaire (CP et CE1). Dans le cadre d'une recherche-action, ce dispositif de coenseignement, expérimenté dans douze classes, a été comparé à un échantillon de treize classes d'enseignement spécialisé classique. Nous y avons mené des tests, des entretiens et des observations.

Les premiers résultats indiquent que les deux dispositifs, comparables au niveau des objectifs, de la population concernée et des ressources attribuées, montraient que le dispositif inclusif de coenseignement se montre globalement plus efficace en regard d'évaluations externes en lecture et écriture faites en début et en fin de chaque année scolaire. De plus, l'écart entre les deux groupes d'élèves en difficulté a tendance à croître année après année.

QU'EN DISENT LES ENSEIGNANTS ?

Nos entretiens avec les enseignants montrent que ces derniers, dans un contexte de coenseignement, se disent en mesure tant de différencier que d'individualiser. La différenciation s'effectue en amont (à priori) lors de la planification et de la préparation des activités, ainsi que durant les activités et en aval (à posteriori). En amont, les activités pédagogiques peuvent être adaptées dans leur conception même (groupes de besoins, différenciation par le contenu, la structure). Nous observons également que les temps et les lieux d'échanges entre enseignants sont nettement plus importants et structurés en inclusion qu'en enseignement spécialisé permettant une concertation directe, formelle et informelle.

Toutefois, cela peut représenter une charge de travail supplémentaire pour les enseignants, bien qu'ils disent ne pas travailler plus que les années précédentes. Une partie du travail est partagée tandis qu'une autre est divisée, donc allégée. Les contenus sont ainsi retravaillés, mais également redistribués. L'intervention des enseignants est plus intensive durant les activités, tant celle de l'orthopédagogue que celle de l'enseignant régulier. Les enseignants, dans ce dispositif, passent un temps important en soutien individuel avec les élèves en difficulté. Par ailleurs, nos observations montrent que le temps imparti aux élèves à besoins spécifiques, dans l'aide individualisée, est sensiblement le même qu'en enseignement spécialisé. Différentes pratiques hétérogènes ont pu être discutées et testées tant au niveau didactique que pour la gestion de la classe. Le fait de pouvoir en observer directement les effets représente clairement, aux yeux des enseignants, un avantage important. L'utilisation du travail en groupe paraît également plus fréquente en coenseignement. Enfin, la différenciation à posteriori se marque par les mesures de remédiation apportées aux élèves en difficulté (tutorat, remédiation individuelle, enseignement alternatif).

Les enseignants issus de l'enseignement ordinaire estiment améliorer leur capacité à différencier et à adapter leur enseignement afin de répondre aux besoins des élèves. Quant aux enseignants spécialisés, ils affirment améliorer leur connaissance du rythme de travail d'une classe ordinaire et de ses exigences. Nos résultats portant sur les contenus des échanges indiquent que les orthopédagogues disent avoir bénéficié d'une augmentation de connaissances concernant le contenu à enseigner en enseignement régulier, tandis que les enseignants réguliers admettent avoir bénéficié des compétences de leurs collègues dans la gestion de classe et l'adaptation curriculaire (c'est-à-dire la réduction partielle du cursus, ou la réalisation des activités qui se révèlent impossibles à exécuter en fonction du handicap, sans que les objectifs éducatifs généraux ne soient remis en cause).

Au-delà de cette référence aisée à l'évolution de la politique de scolarisation des élèves à besoins spécifiques, le coenseignement renvoie à l'idée de rendre tous les élèves, avec ou sans difficulté, bénéficiaires

est une invitation pour les enseignants à partager leurs compétences directement et à se donner les moyens d'agir efficacement sur les difficultés rencontrées par leurs élèves en différenciant leur enseignement.

PHILIPPE TREMBLAY